

## Révision de la norme ISO 20121 : de nouvelles ambitions pour une filière événementielle responsable

L'événementiel professionnel français est encore une fois à la manœuvre pour une transition affirmée et volontaire de la filière. Après avoir présentée la semaine dernière son calculateur carbone événementiel, [CLEO Carbone](#), UNIMEV (Union Française des Métiers de l'Événement) dévoile avec ses partenaires, leur nouvelle version de la norme ISO 20121.

### La France et UNIMEV en première ligne

Ce sont les membres de la commission française de normalisation appuyée par l'AFNOR qui ont assuré la rédaction de la nouvelle version du texte. En moins de deux ans, le travail a été conduit par un tandem constitué des représentants des deux organisations suivantes : le **Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024** et **UNIMEV** (déjà présente à la création de la norme en 2012 pour les Jeux de Londres), soit respectivement **Romain Riboud**, Direction Impact et Héritage du COJO Paris 2024 et **Pauline Teyssedre**, Présidente de la commission de normalisation, Présidente de la Fabrik' Responsable d'UNIMEV et Directrice de la Stratégie chez Galis.

### De Londres 2012 à Paris 2024

Si la norme était plutôt en avance de phase en 2012, il était temps de la revoir en 2024, notamment pour éviter le piège du greenwashing. En effet, certains événements -locaux ou planétaires – ont pu se revendiquer conformes à cette norme RSE, mais en surface seulement. « En l'espace de douze ans, les pratiques du secteur événementiel, ont positivement évolué. Il était donc indispensable que cette nouvelle Norme reflète ces progrès, qui font écho aux attentes des citoyens, et puisse guider l'ensemble de la filière pour les années à venir. », explique Romain Riboud, PMO à la direction de l'impact et de l'héritage du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, dans cette [vidéo](#).

Intéressé par la dimension internationale du projet et poussé par le CIO et l'AFNOR, Romain a piloté pour le compte de Paris 2024 le groupe de travail dédié qui a mobilisé 16 pays et une dizaine de structures internationales de liaison sous l'égide l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Avec l'objectif, ensuite, de mettre le document en application à l'occasion de son grand événement de l'été. « En s'organisant autour de plusieurs axes de travail issus d'une réflexion collective, on a réussi de rendre cette norme à la fois plus ambitieuse sur le fond et plus souple sur la forme », complète Romain Riboud.

A ses côtés, au niveau national, c'est Pauline Teyssedre, Directrice de la Stratégie et de la RSE du groupe Galis, qui a pris le rôle de Présidente de la commission miroir française et qui a su fédérer des acteurs d'horizon différents : des prestataires de services, des organisateurs de salons, des exploitants de salles, des consultants...

### Héritage, impacts et ODD

Alors, en quoi la version 2024 remédie-t-elle aux faiblesses de la version précédente ? « Le texte demande désormais aux organisations de rédiger une politique de développement durable et de mettre en œuvre un plan d'actions, avec des objectifs et des indicateurs fixés en amont, annonce Pauline Teyssedre. Nous avons beaucoup travaillé sur la notion d'héritage : comment optimiser l'existant, que reste-t-il d'un événement une fois terminé. »

Autres nouveautés importantes : la norme fait dorénavant référence aux principaux standards internationaux, le chapitre 8 évoque les achats responsables, ou encore l'annexe consacrée aux droits des enfants. « Nous avons choisi de travailler sur quatre axes, énumère Pauline Teyssedre. Le premier consiste à aligner la norme avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. Ensuite, nous avons renforcé les exigences en matière d'évaluation de l'impact. Il y a douze ans, la notion d'impact était moins tangible. Impact carbone, impact financier, impact humain, impact sur le territoire... Aujourd'hui, la norme demande explicitement de réaliser ces exercices. »

## Un socle plus robuste pour la certification

La norme a également clarifié les processus de certification, pour guider les organismes amenés à auditer les organisateurs d'événements se réclamant conformes à la norme. « Nous avons constaté que d'un organisme à un autre, d'une personne à une autre, les exigences n'étaient pas les mêmes. Nous avons donc retravaillé les définitions et produit une nouvelle annexe 100 % dédiée à l'évaluation de la conformité », indique Pauline Teyssedre.

La norme version 2024 propose une bibliographie en annexe plus abondante car de nombreux textes sont apparus entretemps et constituent de précieux supports. « Prestataires de services, organisateurs d'événements, gestionnaires de sites, agences événementielles, consultants... Avec 180 participants, le tour de table était complet, conclut la présidente de la commission française de normalisation. Nos métiers ont beaucoup changé depuis la pandémie. Nous avons besoin de les présenter correctement aux jeunes et d'attirer des talents. Dans cette optique, ces travaux de normalisation constituent pour nous une aide précieuse. »

### Une norme reconnue :

Au 31 décembre 2022, 247 certificats ISO 20121 avait été émis dans le monde, dont 124 pour des organisations françaises, couvrant 216 sites.

Source : ISO Survey 2023

**Merci** aux acteurs de la filière ayant contribué autour d'UNIMEV : GL events, Comexposium, Galis, Viparis, Alive, Tours Evénements, Auditoire, IPAMA, Green Evénements... mais également aux associations et institutions comme L'ÉVÉNEMENT, SYNPASE, le ministère des Sports, ministère de la Culture...

UNIMEV organise des formations « Mise en place d'un système de management responsable : ISO 20121 » en vue de la certification. Plus d'infos auprès d'UNIMEV.

Lien vers la norme ISO 20121 : [Lien](#)

### Contacts presse UNIMEV :

Frédéric Pitrou – Délégué Général  
Jean Aubinat – Directeur Communication

p. 06 59 17 00 97  
p. 06 99 23 90 14

f.pitrou@unimev.fr  
j.aubin@unimev.fr